



Acte n° 2024C75

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 29

Pouvoirs : 8

Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES - Budget Assainissement Collectif 2024 - Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2024C24 du 21 mars 2024 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires, de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires et adoptant les orientations budgétaires telles que présentées dans ce rapport,

Vu la délibération n°2023C74 en date du 13 avril 2023 portant autorisation de programme (AP) et crédits de paiement (CP) pour le budget assainissement collectif 2023,

Considérant qu'il convient de modifier pour 2024 les montants des autorisations de programme et le calendrier des crédits de dépenses des opérations pluriannuelles référencées n°3002 STEP Ars-Savigneux (opération d'équipement 3002) et n°3003 STEP Civrieux (opération d'équipement 3003).

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente au Conseil communautaire les autorisations de programmes et les crédits de paiement du **Budget Assainissement Collectif Primitif 2024, comme suit** :

Détail des AP/CP : Autorisations de Programmes (AP) avec Crédits de Paiements (CP) :

N° APCP	DEPENSES D'INVESTISEMENT	Montant AP (2023C74)	Montant AP au BP 2024	CA 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
3002	STEP Ars-Savignieux APCP (opé équipement 3002)	5 400 000,00	5 690 000,00	75 193,69	790 000,00	4 200 000,00	624 806,31
3003	STEP Civrieux APCP (opé équipement 3003)	3 200 000,00	3 750 000,00	21 644,14	650 000,00	2 800 000,00	278 355,86
	TOTAL	8 600 000,00	9 440 000,00	96 837,83	1 440 000,00	7 000 000,00	903 162,17

N° APCP	RECETTES D'INVESTISEMENT	Montant AP (2023C74)	Montant AP au BP 2024	CA 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026
3002	STEP Ars-Savignieux APCP (opé équipement 3002)	2 160 000,00	2 180 000,00	0,00	0,00	1 090 000,00	1 090 000,00
3003	STEP Civrieux APCP (opé équipement 3003)	1 280 000,00	1 440 000,00	0,00	0,00	720 000,00	720 000,00
	TOTAL	3 440 000,00	3 620 000,00	0,00	0,00	1 810 000,00	1 810 000,00

Vu l'avis favorable du Bureau du 04/04/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité,

✓ **D'ADOPTER** les AP/CP telles que présentées ci-dessus.

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT



Affichage électronique le : 16/04/2024

Le Président,
Marc PECHOUX

